

LA MPL francilienne obtient son label



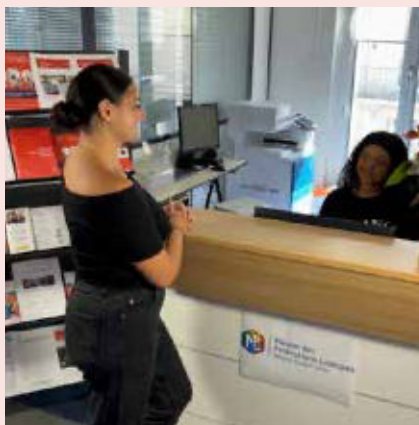
Bénédicte Bury,
avocate et
présidente
de l'UNAPL
Île-de-France

La Maison des professions libérales d'Île-de-France vient d'obtenir sa labellisation. Une étape importante qui vient consacrer le travail mené sur le terrain depuis plusieurs années.

Dans la famille des Maisons des professionnels libéraux (MPL) labellisées, voici donc celle de l'Île-de-France! Une certification des plus importantes, «*car elle est le gage de la qualité du travail collectif de l'UNAPL, l'ORIFF-PL et l'ARAPL*», souligne Bénédicte Bury, avocate et présidente de l'UNAPL Île-de-France. Une nécessité pour créer de la valeur partagée et «*se renouveler dans un environnement réglementaire, social et économique qui requiert autant d'agilité*».

Aider à l'installation

Et c'est avec ses partenaires de la première heure que l'UNAPL Île-de-France a mis en place, au sein de la MPL, une formation dédiée à la création d'entreprise et aux premières années d'exercice, qui sont vraiment des années clés, pendant lesquelles l'accompagnement, notamment le nouveau label de qualité pour les auto-entrepreneurs libéraux de l'ARAPL, est particulièrement important pour leur permettre de passer le cap. «*C'est notre priorité en termes de formation, car il faut favoriser l'installation et le développement de nombreuses*



professions libérales de proximité en Île-de-France. C'est une nécessité pour faire face aux différentes transitions, notamment numérique et démographique», précise Bénédicte Bury.

S'ancrer dans le territoire

La MPL est également le moyen d'ancrer davantage les professionnels libéraux en Île-de-France et «*de s'inscrire dans les actions et manifestations organisées sur le territoire francilien*», détaille Bénédicte Bury. Semaines thématiques (finance responsable, qualité de vie...), Octobre Rose, les Jeux olympiques... autant d'occasions de mettre à l'honneur «*la richesse de notre communauté qui a fait le choix, via l'exercice libéral, de la liberté, de l'excellence et de la proximité. Dans la dynamique des JO de Paris, nous avons, par exemple, organisé les Olympiades des professions libérales,*

avec la participation de nos associations membres. Dans la continuité, nous avons noué un partenariat en Île-de-France avec une Maison sport santé, l'APA de Géant, elle-même située dans des locaux partagés avec une maison de santé pluriprofessionnelle. Le programme d'activité physique en cours au plus près des professionnels libéraux leur en facilite l'accès. Notre Club leur permet de bénéficier de ce type d'opérations», poursuit-elle.

Un lieu dédié à l'interprofessionnalité

Ce qui favorise l'interprofessionnalité, un enjeu fort de la nouvelle MPL. Si les professionnels libéraux font souvent le choix de l'exercice individuel, ils n'ont pas fait celui de la solitude : «*La MPL appartient aux professionnels libéraux. C'est un lieu d'accompagnement, d'information, d'échanges et de vivre ensemble. Les professionnels peuvent s'y construire un réseau et y trouver une complémentarité de compétences.*»

Bien sûr, la MPL s'inscrit dans une dynamique territoriale : «*Nous avons des contacts étroits avec les acteurs franciliens : régions, départements, mairies, associations, partenaires...*» détaille Bénédicte Bury. *Nous tenons à cette démarche collaborative qui permet de fluidifier les canaux d'information, de formation et d'accompagnement, les trois axes que nous développons avec l'ORIFF-PL et l'ARAPL.*»

517 007

professionnels
libéraux
en Île-de-France

30 %

des professions
libérales sont
basées
en Île-de-France

Les professionnels
libéraux représentent

56 %

des entreprises
de proximité
francilienne

En savoir plus sur la formation des professionnels libéraux en Île-de-France :



Les formations Qualiopi de l'ORIFF-PL Île-de-France



Le label qualité pour les auto-entrepreneurs libéraux de l'ARAPL Île-de-France

source : <https://unapl-idf.fr/chiffres-cles-idf>